

# Une plateforme pour se faciliter la vie pour les successions

En cas de décès d'un proche, un tas de procédures administratives incombent alors à la famille du défunt. Une charge qu'il est possible de simplifier, promet la start-up Morning Blue, lancée en collaboration avec des notaires...



« Pour la moitié des successions, il n'est pas nécessaire de passer par un notaire mais peu de gens le savent », explique Nicolas Vandel, le CEO de Morning Blue.

Cette start-up vient de lancer une plateforme gratuite, [www.morning-blue.com](http://www.morning-blue.com), sur laquelle il est possible à la fois d'entamer les premières démarches liées à un décès ou encore, à anticiper sa propre mort pour faciliter les procédures à ses proches dans ces moments douloureux...

Si vous planifiez votre propre décès, cette plateforme permet par exemple d'indiquer les dispositions que vous souhaitez par rapport à vos animaux de compagnie et vos dispositions funéraires, mais aussi d'encoder votre patrimoine pour préparer la succession et votre testament, et de fermer vos réseaux sociaux. Des renseignements qui permettront à vos proches de suivre vos dernières volontés, mais aussi de disposer déjà de certains documents essentiels en cas de succession, comme le certificat d'hérédité nécessaire pour débloquer un compte commun...

En cas de décès d'un proche, la plateforme vous indique les démarches à entreprendre, et vous met en relation avec des notaires de votre région ou des notaires partenaires pour vous accompagner et vous aiguiller dans cette période déjà difficile. « Des notaires voient dans leur étude de très nombreuses personnes perdues face à la perte d'un proche. Le concept de Morning Blue s'est imposé, l'idée étant de regrouper toutes les démarches sur une seule et même plateforme avec des formulaires très faciles à remplir gratuitement en ligne ».